



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Infolettre de l'action européenne et internationale de la région académique des Hauts-de-France

Janvier 2025

Editorial

" Mobilis in mobile "

L'ensemble des collègues de la DRAREIC et moi-même vous adressons nos meilleurs voeux pour vous-même et vos proches et espérons le succès des projets professionnels que vous mènerez, certains, sans doute, en lien avec l'ouverture européenne et internationale. Même dans un monde qui connaît des crises et dans un cadre politique présentant des incertitudes, la dynamique de l'ouverture européenne et internationale dans les écoles et les établissements ne tarit pas. Elle ne diminue pas parce que tous les jours nous confirmons le constat et la conviction que plus d'ouverture à l'Europe et au monde permet notamment de former des citoyens européens, connaître les pays, leurs habitants et leurs cultures, mieux se préparer à sa vie professionnelle, en un mot permettre à tous de disposer de plus d'atouts sur les plans personnels et professionnels. Pour les personnels c'est également une mine d'initiative et d'inspiration qui nous font tous évoluer dans nos réflexions et nos pratiques.

C'est pourquoi nous reprenons à notre compte *"Mobilis in mobile"*, la devise du Capitaine Nemo, qui trône à bord du Nautilus, même si tous les aspects du personnage de Jules Verne ne sont pas exemplaires...

La mission de cette infolettre est de vous informer des dispositifs et moyens, de vous donner des idées pour vos projets, de vous proposer des ressources et de mettre en valeur les projets innovants dans la région académique. J'espère qu'avec ce nouveau numéro nous atteindrons notre objectif et serons utiles à votre réflexion, la conception et la réalisation de vos projets. Tous ensemble, bougeons dans un monde en mouvement.

Jean-Marie SANI

Délégué de région académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

Jean-Marie.sani@region-academique-hdf.fr

Pour vous inscrire à l'infolettre et la recevoir directement, il suffit d'envoyer un courriel en précisant vos nom, prénom, adresse professionnelle, fonction et établissement d'affectation à l'adresse : infolettre.drareic@region-academique-hdf.fr

Agenda

Jusqu'au 20 janvier 2025 : inscriptions au BELC Hiver 2025

28 janvier 2025 : date limite de candidature pour la Charte ECHE

31 janvier 2025 : date limite de dépôt de candidature pour les séjours linguistiques France Education International

31 janvier 2025 : date limite de candidature pour les bourses Lefevre

1er février 2025 : date limite d'inscription au Prix Sadlier Stokes 2025

4 février 2025 à 16h : webinaire « Défis et opportunités de l'éducation plurilingue et interculturelle dans le contexte de l'irruption de l'intelligence artificielle »

8 février 2025 : date limite de candidature au concours d'histoire scolaire franco-allemand Eustory

9 février 2025 : date limite de candidature au programme Jean Monnet

12 février 2025 : date limite de candidature au programme Jean Monnet

17 février 2025 : date limite de candidature pour le Volontariat franco-allemand

19 février 2025 : date limite de dépôt des candidatures Erasmus+ Action Clé 1

5 mars 2025 : date limite de dépôt des candidatures Erasmus+ Action Clé 2

14 mars 2025 : date limite de candidature à l'appel à projets de l'OFAJ Inclusion et participation des jeunes

Du 17 au 22 mars 2025 : semaine des langues vivantes

12 mai 2025 : date limite d'inscription pour les séjours professionnels en mobilité courte pour les enseignants du second degré

A la une

2025 Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique



Cet événement, impulsé par les ministres de l'Éducation des États membres du Conseil de l'Europe, donne un cadre pour développer des activités et projets de sensibilisation à l'attention des élèves et de la communauté éducative. L'enjeu principal est d'améliorer la compréhension de la citoyenneté numérique et de son importance dans une société démocratique. L'année sera ponctuée de temps forts permettant des échanges de pratiques, aussi bien aux niveaux européens que locaux

[Pour en savoir plus sur l'éducation à la citoyenneté numérique](#)

7/3

Journée franco-allemande et partenariats avec l'Allemagne

Journée choisie en 2003, lors du 40e anniversaire du Traité de l'Élysée, le 22 janvier est un moment privilégié de promotion de l'enseignement de l'allemand et du renforcement entre nos deux pays.

Ainsi, le 22 janvier (ou autour de cette date), les écoles et les établissements scolaires sont invités à organiser des activités, notamment transversales, sur la relation et la coopération franco-allemandes. Les projets développés peuvent également être présentés lors de la 10ème édition de la Semaine des langues vivantes du 17 au 22 mars 2025.

L'OFAJ a par ailleurs lancé un appel à projets qui vise à encourager la conception des échanges franco-allemands plus inclusifs et participatifs. La date limite de candidature est d'ailleurs fixée au **14 mars 2025**.

Si vous souhaitez promouvoir une initiative organisée dans votre établissement, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions en faire la mise en valeur dans une prochaine infolettre.



[En savoir plus sur la journée franco-allemande](#)

[En savoir plus sur l'appel à projets Inclusion et participation des jeunes](#)

Erasmus+ : des changements dans l'appel à proposition 2025

L'action clé 1 Mobilité des individus comporte quelques changements dans l'appel à projet 2025.

Le principal changement porte sur des limitations pour la mobilité des personnels pour Cours et formation : "Le montant total de la subvention pour « Cours et formation » sera limité à un maximum de 50 % de la subvention accordée au projet. À titre exceptionnel, pour les projets bénéficiant d'une subvention totale inférieure à 40 000 EUR, cette limite sera fixée à 20 000 EUR. Un nombre maximal de trois personnes de la même organisation d'envoi et un nombre maximal de dix personnes du même consortium de mobilité pourront bénéficier d'un financement pour suivre le même cours ensemble.

Chaque personne ne peut participer qu'à un seul cours par projet (guide Erasmus+ 2025). Les établissements déposant une candidature pour le 19 février sont invités à en tenir compte dans la planification de leurs activités.

[Pour en savoir plus sur l'appel à propositions 2025](#)

CertiLingua, certification internationale



Le label d'excellence CertiLingua reconnaît les compétences plurilingues, européennes et interculturelles d'élèves de terminale. Les conditions à remplir sont d'avoir suivi un volume minimal d'enseignements en DNL, d'atteindre le niveau B2 dans deux langues vivantes, d'avoir réalisé une rencontre interculturelle qui a nourri la production d'un mémoire. Les lycées proposant section européenne, binationale ou internationale, partenariats scolaires et mobilités en Europe ou dans le monde peuvent demander à obtenir l'accréditation CertiLingua. Une réunion d'information en ligne aura lieu début février.

[Renseignements et inscriptions](#)

Charte ECHE

Le dépôt de candidature à la Charte ECHE est fixé au **28 janvier 2025**.

La Charte Erasmus de l'Enseignement Supérieur (ECHE - European Charter for Higher Education) constitue une étape préalable et obligatoire à la participation des établissements d'enseignement supérieur aux différentes actions du programme Erasmus+ pour la période 2021-2027.

Les établissements d'enseignement supérieur français proposant des formations post-baccalauréat (universités, écoles, instituts, lycées avec filière STS, CFA, etc.) peuvent candidater à la Charte ECHE.

En candidatant à la Charte ECHE, l'établissement s'engage ou confirme son engagement dans un processus d'ouverture à l'international. Une fois obtenue, la Charte ECHE permet à l'établissement d'effectuer des demandes de financement de mobilité et de candidater aux différents appels à propositions de projet de partenariat.

En région académique, près de 70 établissements scolaires publics et privés accueillant des BTS sont titulaires de la Charte Enseignement Supérieur Erasmus+ et chaque année, quelque 400 étudiants bénéficient d'une bourse de stage grâce à ce dispositif.



[En savoir plus sur la charte ECHE](#)

Coopération européenne pour le savoir nager

Avec le projet Aquatic Literacy for All Children – ALFAC, des chercheurs, éducateurs et acteurs institutionnels de sept pays d'Europe coopèrent pour améliorer la qualité de l'éducation aquatique des enfants âgés de 6 à 12 ans.

Le projet est financé par le programme Erasmus+. Initié et coordonné par l'Université de Lille, il a pour objectif de créer des outils diagnostiques et pédagogiques pour améliorer le savoir nager. Plusieurs écoles de la région académique sont parties prenantes du projet, et ont contribué à la collecte de données lors de séances en piscine. Les données collectées par l'ensemble des partenaires du projet seront analysées en vue d'élaborer les réformes pédagogiques ou structurelles les plus pertinentes.

[En savoir plus sur ce projet Erasmus](#)

Un territoire bilingue franco-allemand dans le bassin minier

En novembre 2022, l'Allemagne et la France ont conclu un "accord pour le développement de l'apprentissage de la langue du partenaire". La coopération avec le Land partenaire, la Rhénanie du Nord - Westphalie, est naturellement au cœur de la déclinaison de cette stratégie dans l'académie de Lille. Cela se concrétise par la création d'un territoire bilingue dans le bassin minier, dont l'enjeu est de renforcer les partenariats avec la Rhénanie du Nord-Westphalie et de valoriser le parcours des élèves de l'école primaire au lycée, dans les voies générales, technologiques et professionnelles. Pour soutenir cette dynamique, des Labos, espaces de travail, de formation et d'innovation, sont également créés afin de mieux prendre en compte les besoins des enseignants en vue de renforcer l'enseignement de l'allemand.

[En savoir plus sur la coopération franco-allemande](#)

Prise de contact en Belgique avec un réseau scolaire flamand



Plusieurs membres de la DRAREIC des Hauts-de-France se sont rendus à Bruxelles pour rencontrer des représentants de GO ! (Gemeenschapsonderwijs), l'un des deux principaux réseaux scolaires de la Communauté flamande. Après la présentation des systèmes scolaires respectifs, la discussion a porté sur les perspectives de coopération. Parmi les thématiques de travail envisagées, il y a le climat scolaire, l'enseignement en langue dès le plus jeune âge et les stages d'élèves de la voie professionnelle. La rencontre a permis également de partager les demandes d'établissements scolaires pour des contacts en vue de réaliser des mobilités de groupe d'élèves. Cette dynamique sera amplifiée par l'écoute des demandes

réciproques.

Le dispositif « JAVE » : J'Accueille un Volontaire européen dans mon Etablissement.

Le projet JAVE a été inauguré à la rentrée 2023 avec succès par la DRAREIC et la DRAJES (Délégation de région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports). Il s'agit d'un dispositif inédit, dont l'objectif est d'encourager l'accueil de volontaires européens au sein des établissements scolaires et centres de formation. Nous accompagnons les établissements désireux d'adhérer au programme dans l'écriture du label de qualité - indispensable pour participer au projet - grâce à l'appui du Corps Européen de Solidarité, à l'expertise de la plateforme Régionale des Mobilités Ready To Move !, et à l'accompagnement par une structure LEAD.



Les missions des volontaires s'inscrivent dans les priorités du programme Erasmus : Inclusion et diversité - Protection de l'environnement, développement durable et action pour le climat - Transformation numérique - Participation démocratique.

Cette année, les 5 volontaires originaires d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie et du Portugal, ont été accueillis depuis octobre dans 5 établissements de la région académique ayant renouvelé leur participation au programme.

Contact : Anne-Sophie RICHART – annesophie.richart@ac-lille.fr

Focus sur les établissements de notre région académique

Consortium de mobilité pour l'école inclusive dans le bassin de Valenciennes (59)



Le collège Josquin des Prés de Condé-sur-l'Escaut et le Réseau d'Enseignants Spécialisés Pour une Inclusion Réussie - RESPIR du bassin valenciennois ont déposé une demande d'accréditation Erasmus+ en octobre dernier. Les mobilités de personnels et d'élèves viseront à développer les compétences psychosociales des élèves à besoins éducatifs particuliers et à enrichir les ressources en établissement pour leur accueil. Pour développer les perspectives, Céline Maillard, conseillère pédagogique et référente du projet, a participé à un séminaire Erasmus+ destiné aux personnels exerçant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers en novembre dernier à Bruxelles. Les sessions de travail et les temps informels ont permis d'échanger les savoir-faire et de nouer des premiers contacts européens, en particulier avec des partenaires en Belgique, Finlande et Italie.

[En savoir plus sur l'école inclusive](#)

Erasmus+ : L'inclusion au-delà des frontières au Collège Anatole France de Montataire (60)





Dans le cadre du programme Erasmus+, l'établissement a engagé une collaboration fructueuse avec des partenaires italiens de Istituto Comprensivo de Montesilvano autour d'un thème essentiel : l'inclusion. Ces mobilités, qui ont concerné à la fois des groupes d'élèves et des membres du personnel, ont permis de développer des pratiques innovantes et partagées pour favoriser l'équité et l'inclusion dans nos systèmes éducatifs respectifs.

Des mobilités enrichissantes pour les élèves

Les échanges de groupes ont offert aux élèves des deux pays l'opportunité de s'immerger dans une culture étrangère et de découvrir l'autre. La barrière de la langue s'est effacée au profit d'une collaboration et coopération riche et constructive. La pédagogie de projet est un levier sur lequel nous nous appuyons pour réussir l'inclusion des élèves à besoins particuliers en les faisant progresser tant sur le plan scolaire que sur le plan psychosocial.

Une formation continue pour le personnel

En parallèle, des mobilités de personnel ont permis de découvrir les systèmes éducatifs respectifs par des séances d'observation, des échanges de pratiques innovantes et des prises de contacts avec des acteurs de l'inclusion. Des moments motivants qui ont fortement contribué à enrichir les pratiques professionnelles de tous les participants. En échangeant sur les méthodes pédagogiques et les outils inclusifs, les enseignants et éducateurs ont pu s'inspirer mutuellement pour répondre aux besoins spécifiques de leurs élèves.

Un partenariat durable

Ce projet Erasmus+ avec l'Italie s'inscrit dans une démarche durable de coopération européenne. Il illustre l'engagement en faveur de la réussite de tous les élèves, tout en renforçant les liens culturels et éducatifs entre nos deux pays. L'établissement contribue ainsi à construire une Europe de l'éducation fondée sur les valeurs de l'inclusion.

Une championne du monde au lycée hôtelier du Touquet ! (62)



Chaque année, le prestigieux prix Jeunes Talents Escoffier met à l'honneur les étoiles montantes de la gastronomie française. Lors de l'édition 2024, Sarah Delécat, élève du lycée hôtelier du Touquet, a été couronnée championne du monde de service en salle. Ce titre d'excellence, obtenu après avoir brillamment franchi les sélections régionales, nationales et internationales, couronne six années d'une formation exigeante et témoigne de son talent et de son dévouement. Cette réussite exceptionnelle fait la fierté de ses enseignants et inspirera toute une génération de jeunes professionnels.

L'édition 2024 a également été marquée par une autre performance remarquable : Noé Lootvoet, un autre élève du lycée, s'est distingué en décrochant une honorable quatrième place au concours de cuisine. Deux talents, un même établissement, et une illustration éclatante du savoir-faire à la française.



Revue de projet

Vous souhaitez promouvoir votre projet ? L'infolettre le permet. N'hésitez pas à nous contacter afin que nous mettions en valeur celui-ci dans notre prochaine publication.

Nous contacter par mail

L'actualité nationale et internationale

Programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen

Le Programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen vise à favoriser les échanges économiques et sociaux entre quatre régions frontalières en France (les

Départements du Nord, du Pas de Calais, de l'Aisne, des Ardennes, de l'Oise, de la Somme et de la Marne), en Wallonie (les provinces de Hainaut, de Namur et de Luxembourg), en Flandre (les provinces de Flandre Occidentale et de Flandre Orientale (uniquement les arrondissements de Gent et d'Oudenaarde)). Enjeu de taille pour ces régions qui représentent 62.000 km² et plus de 11 millions d'habitants, le programme Interreg FWV représente une enveloppe budgétaire de 268 millions d'euros pour la période 2021-2027.

La stratégie du programme de coopération Interreg FWV est de mettre à disposition des porteurs de projets 3 types d'outils pour contribuer à la coopération territoriale européenne : le projet, le portefeuille de projets et le microprojet. Ce dernier a pour vocation d'initier et de développer des collaborations transfrontalières de proximité, dans un cadre de coopération simplifié. D'une durée maximale de 18 mois, le micro-projet est financé par le fonds européen de développement régional (FEDER) à hauteur de 100% et est porté au minimum par un opérateur de chaque côté de la frontière franco-belge ou, le cas échéant, par une structure unique transfrontalière. Il mobilise des moyens financiers de maximum 50 000 € par micro-projet.

[En savoir plus sur le projet INTERREG](#)

Publication de l'appel à propositions et du guide Erasmus + 2025

L'appel à propositions et le guide Erasmus 2025 sont publiés depuis le 19 novembre 2025.

Ils dressent toutes les opportunités offertes par le programme Erasmus + et sont téléchargeables sur le site d'Erasmus + France.

Les dates limite de dépôt sont :

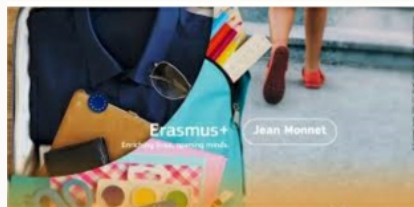
- pour l'action clé 1 : **le 19 février 2025**
- pour l'action clé 2 : **le 5 mars 2025**



[Formulaires de candidature](#)

[Guide du programme Erasmus +](#)

Actions Jean Monnet



Les actions Jean Monnet visent à promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine des études européennes dans le monde entier. Les actions Jean Monnet sont ouvertes à tous les établissements d'enseignement supérieur, mais aussi à tous les organismes des secteurs de l'enseignement et de la formation. Elles contribuent à la diffusion des connaissances sur les questions d'intégration de l'Union européenne.

Les formations d'enseignants Jean Monnet accompagnent et soutiennent la mise en place dans les établissements de supports et contenus scolaires et parascolaires (formation individuelles ou en groupe, en présentiel et/ou à distance des enseignants et formateurs ; méthodologies de travail ; etc.)

Avec un financement pouvant aller jusqu'à 30 000€ un établissement scolaire peut ainsi concevoir et mettre en œuvre son propre projet pour sensibiliser les élèves à l'Europe durant 3 années scolaires.

[En savoir plus sur les actions Jean Monnet](#)

Bourses Lefevre du British Council

Le dispositif des bourses Lefèvre est géré par le British Council, lequel offre un soutien potentiel aux partenariats scolaires franco-britanniques pour l'année 2025 en cofinçant leur mobilité (5000 livres par partenariat).

Ce dispositif est spécifiquement destiné aux établissements secondaires français déjà en partenariat avec un établissement britannique.



La date limite de candidature est fixée au 31 janvier 2025. Le voyage devra impérativement se dérouler entre le 1er février et le 1er juillet 2025. Il est important de noter que les fonds ne peuvent financer ni les entrées touristiques, ni l'acquisition d'équipements, mais qu'ils peuvent en revanche couvrir les frais de passeport et de visa.

La candidature conjointe se fait par l'intermédiaire de l'établissement britannique partenaire. Pour obtenir des informations complémentaires, nous vous invitons à consulter le site du British Council.

Appels à candidature et modules de formation

Le séjour professionnel pour les enseignants français



Ce programme développé par France Education International vise à développer la mobilité des enseignants et l'ouverture européenne des établissements. D'une durée de 15 jours (dont une semaine sur temps des congés scolaires), les séjours permettent des échanges de bonnes pratiques pédagogiques entre collègues et la mise en place de partenariats inter-établissements.

Une allocation forfaitaire de 600 euros d'aide à la mobilité est versée aux participants par France Éducation international. Cette allocation peut être complétée par un financement Erasmus+ si l'établissement du participant participe à ce programme.

En 2023/2024, FEI a accompagné 133 séjours sur 7 destinations européennes.

[En savoir plus sur les séjours professionnels pour les enseignants](#)

Inscriptions aux formations BELC Hiver 2025

Les BELC (Bureau d'Études des Langues et des Cultures) sont des formations destinées aux professionnels de l'enseignement du français à l'international. Elles s'adressent aux enseignants de FLE, aux coordinateurs pédagogiques, aux chefs d'établissement, ainsi qu'à d'autres acteurs du domaine éducatif. Ces formations, reconnues internationalement, se déroulent en hiver et en été en France, et tout au long de l'année à l'international. Elles offrent une opportunité de se former aux techniques pédagogiques les plus modernes, de découvrir de nouvelles pratiques et d'évoluer professionnellement, tout en permettant des rencontres et échanges avec des acteurs clés du domaine. Les formations sont également un moyen de devenir habilité examinateur-correcteur DELF-DALF ou formateur TV5MONDE.



Le BELC Hiver 2025 se déroulera du 10 février au 7 mars 2025. Cette session, entièrement à distance, offre une grande flexibilité aux participants grâce à plusieurs modalités de formation. Les classes virtuelles sont des formations synchrones, organisées en petits groupes (6 à 12 personnes), avec 3 heures de cours par jour pendant 1 à 2 semaines, totalisant entre 15 et 30 heures de formation. Les parcours tutorés sont des formations semi-intensives alliant apprentissage autonome et tutorat collectif via les outils FEI+ et PROFLE+, avec des durées variant de 10 à 30 heures. Enfin, les parcours hors connexion sont entièrement autonomes, conçus pour les participants ayant une connexion Internet limitée, et nécessitent 15 heures de formation en autonomie. En complément, le BELC organise des temps forts gratuits tels que des webinaires, des rencontres avec des professionnels, et des vidéos de présentation des ressources pédagogiques, ouverts à tous, avec une inscription préalable parfois nécessaire.

Les tarifs varient selon la modalité choisie. **Les inscriptions pour le BELC Hiver 2025 sont ouvertes jusqu'au 20 janvier 2025.** Pour plus de détails sur les modalités, tarifs et inscriptions, consultez le site officiel.

[Plus d'informations sur le BELC Hiver 2025](#)

Webinaire « Défis et opportunités de l'éducation plurilingue et interculturelle dans le contexte de l'irruption de l'intelligence artificielle »

Ce webinaire, organisé par le Centre européen pour les langues vivantes (Conseil de l'Europe), aura lieu le mardi, **le 4 février à 16h**. Premier rendez-vous d'une série, ce webinaire



commencera par un exposé de Jonas Erin, expert du CELV auprès du ministère français de l'Éducation nationale, sur le paysage de l'IA dans l'éducation, avec les opportunités et les défis pour l'éducation aux langues et la culture démocratique. Cette proposition s'adresse à toute personne impliquée dans l'éducation aux langues et se tiendra en français et en anglais.

[Renseignements et inscriptions](#)

Séjours professionnels et stages de perfectionnement linguistiques, pédagogiques et culturels

France Education International (FEI) propose de nombreuses opportunités de se perfectionner

en langue. Les inscriptions aux stages de perfectionnement pour les enseignants de langue vivante des premier et second degré mais aussi de DNL (Discipline non linguistique) et les séjours professionnels en mobilité courte pour les enseignants du second degré sont ouvertes respectivement jusqu'au **15 janvier** et au **12 mai 2025**.

FRANCE
EDUCATION
INTERNATIONAL

Pour rappel, chaque année, ce sont près de 400 places qui sont offertes.

[Pour s'informer sur les séjours professionnels](#)

[Pour s'informer sur les stages de perfectionnement](#)

Formations Tele-Tandem en ligne



Les modules de formation Tele-Tandem s'adressent à tous ceux et celles qui s'intéressent à Tele-Tandem ou qui souhaitent se perfectionner sur certains aspects. Les modules durent 10 à 12 jours et se déroulent exclusivement en ligne.

Une nouvelle formation se déroulera du **15 janvier au 16 avril 2025**.

[En savoir plus sur les formations Tele-Tandem](#)

Volontariat Franco-Allemand en établissement scolaire : Accueillez en 2025-2026

Ce programme permet à 70 établissements scolaires en France d'accueillir un ou une jeune volontaire venant d'Allemagne à la rentrée scolaire 2025-2026. Les établissements intéressés sont invités à déposer leur candidature via la plateforme en ligne « [VFA@IN](#) » **avant le 17 février 2025**.

Pour mieux accompagner les (nouveaux) établissements dans la phase de candidature, l'OFAJ propose un webinaire le **16 janvier 2025** à 17 heures.



[En savoir plus sur le volontariat franco-allemand](#) [Pour candidater au VFA](#)

Programme de mobilité franco-suédois Éducation européenne - Une année en France : appel à candidatures 2025-2026



Le programme de mobilité franco-suédois permet à des lycéens suédois apprenant le français d'effectuer, à titre individuel, une année scolaire en classe de première ou de terminale dans un lycée français.

Tout lycée d'enseignement général ou technologique, public ou privé sous contrat, disposant ou non d'un internat peut se porter candidat pour accueillir un élève en renseignant le formulaire en ligne **avant le 9 février 2025**.

[Pour plus de renseignements](#)

Solliciter une subvention OFAJ pour un échange scolaire

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) soutient les échanges collectifs organisés entre les établissements scolaires français et allemands. Les subventions sont attribuées aux établissements scolaires par l'OFAJ par année civile et non par année scolaire. Il en est de même pour les rencontres scolaires en tiers lieu pour les élèves du primaire ou du secondaire (collèges et lycées). Cette formule a l'avantage de permettre aux élèves de France et d'Allemagne de se rencontrer hors de leur cadre familial et scolaire habituel et de travailler ensemble sur un projet. Elle contribue ainsi à équilibrer les obstacles liés aux inégalités familiales et sociales entre élèves.

Pour qu'une rencontre trinationale soit éligible à un subventionnement, il convient d'observer quelques lignes directrices dans la conception et l'organisation du projet :

- 3 phases de rencontre, une dans chaque pays ;
- Une durée de projet entre un et trois ans ;
- Une durée de rencontre de 4 à 21 jours ;



Programme d'échange Brigitte Sauzay

L'OFAJ vous invite à découvrir et partager son nouveau tutoriel du programme Brigitte Sauzay. Les intéressés et futurs participants y trouveront toutes les informations nécessaires pour la mise en place de l'échange. Un dépliant et une vidéo explicative vous permettront de mieux connaître les contours du programme d'échange.



En savoir plus sur le programme Brigitte Sauzay

Programme d'échange Stéphane Hessel

Le programme Stéphane Hessel propose à des élèves de collèges, entre la 5e et la 3e, de faire un échange de 4 semaines avec un correspondant allemand. Hébergé chez son correspondant, il aura l'occasion de vivre une expérience unique au sein d'une famille allemande et d'être en immersion scolaire pendant toute la période. En retour, il accueillera également son ou sa correspondante durant 4 semaines. Ce partenariat avec le Land de Saxe permet aux élèves non seulement de progresser en langue, mais aussi de se responsabiliser, d'apprendre à voyager, d'être plus autonome, de développer des capacités d'adaptation et de créer des liens forts avec une famille étrangère.



Dans le cadre de Stéphane Hessel, la DRAREIC collecte les candidatures et les transmet au partenaire de Saxe pour travailler à l'attribution des binômes de correspondants. Une fois les élèves mis en contact, les familles doivent échanger pour définir ensemble les dates de l'échange, qui seront validées par les chefs d'établissement français et allemands. Les établissements pourront recevoir une bourse Erasmus+ pour les participants, calculée sur la base d'une semaine d'activité.

Si vous êtes intéressé ou souhaitez plus d'information, contactez l'adresse : drareic.amiens@region-academique-hdf.fr

Concours et appels à projets

Concours d'histoire franco-allemand 2024/2025

Le concours d'histoire scolaire franco-allemand est ouvert pour l'année scolaire 2024/25. Ce concours est ouvert aux élèves français ou allemands inscrits dans tous types d'établissements scolaires, de la 8. Klasse à l'Abitur/de la 4ème au baccalauréat.

Le concours de cette année a pour thème : « 80 ans de la Libération : Le chemin vers la fin de la Seconde Guerre mondiale ».

Les élèves, accompagnés de leurs enseignants d'Histoire-Géographie, d'Allemand, de Français et/ou d'Arts-plastiques etc. s'initient à la recherche historique en élaborant leurs contributions. Les meilleures d'entre elles seront récompensées par des prix qui seront remis lors d'une cérémonie officielle dans le courant des mois de juin/juillet.

Les inscriptions restent possibles jusqu'au 8 février 2025. La restitution des contributions sera possible entre le 10 février et le 25 mars 2025.

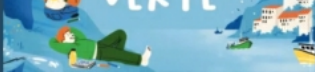


En savoir plus sur le concours

Fais parler ta créativité et ton engagement pour bâtir une Europe plus verte !



Le CIDJ et Eurodesk t'invitent à participer à leur concours BD sur l'eau, ressource essentielle à préserver. L'objectif est de réaliser deux planches de BD pour exprimer sa vision et ses idées sur la façon dont l'Europe peut protéger cette ressource vitale (les participants sont invités à donner une



dimension européenne à leur projet).

À travers le thème de l'eau, il s'agit d'exprimer ses préoccupations, de témoigner de réalités locales souvent ignorées des médias, et de partager son envie de s'engager, en donnant vie à ses idées par le dessin et les mots.

L'inscription au concours est accessible à tous les jeunes âgés de 15 à 25 ans, elle est possible **jusqu'au 22 mars 2025**. Les lauréats seront conviés à une remise des prix à Paris en juin 2025 et remporteront un weekend pour deux à Amsterdam, Bruxelles ou Strasbourg.

[Plus d'informations sur le concours](#)

Ambassade d'Australie - Prix Sadlier Stokes 2025

Les départements de notre région académique ont été très fortement marqués par la Première Guerre mondiale. Ses traces, sa mémoire, en restent particulièrement vivaces.

L'ambassade d'Australie en France lance l'édition 2024 du prix Sadlier Stokes. Ouvert aux classes des écoles, collèges et lycées, il permet de faire travailler les élèves sur l'histoire et sur la mémoire de la Première Guerre mondiale, en général, et des soldats australiens, en particulier. C'est aussi une belle occasion de découvrir les liens historiques forts qui unissent la France et l'Australie depuis ce conflit. **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er février 2025**. Le dossier d'inscription ainsi que des ressources sont disponibles sur le site dédié.



[En savoir plus sur le prix Sadlier Stokes](#)

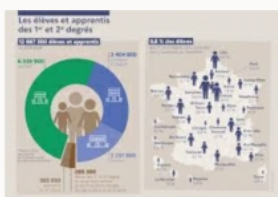
Ailleurs dans la région académique

Retrouvez toute l'actualité européenne dans la région académique.

[Page Europe et monde dans l'académie de Lille](#)

[Page Europe et International dans l'académie d'Amiens](#)

A la Une sur les réseaux



L'Europe de l'éducation en chiffres 2024

Cette publication de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Ministère de l'Education nationale) met en perspective les modes d'organisation de la scolarité dans l'Union européenne, les résultats, et la situation de la France par rapport à ses voisins.

[Pour plus d'informations](#)



Site decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

Le site decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr a pour objectifs d'aider les jeunes à construire leurs projets de mobilité que ce soit pour se former, travailler ou encore s'engager pour une cause solidaire, les aiguiller dans leurs choix, les préparer à l'expérience à l'international, les informer sur l'actualité des programmes de mobilité et d'engagement en Europe et à l'international, enfin leur donner envie de se lancer. Un moteur de recherche permet de trouver en moins d'une minute le programme de mobilité qui convient à leur âge, leur situation (élèves, étudiants, apprentis, en recherche d'opportunité, etc.), et leurs souhaits (durée et zone souhaitées de mobilité).

[Pour découvrir le site](#)

Jean-Marie SANI

Délégué de région académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

jean-marie.sani@region-academique-hdf.fr

Marie-Anne CAUDROY

Déléguée adjointe de région académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

marie-anne.caudroy@region-academique-hdf.fr

DRAREIC de la Région académique Hauts de France

drareic@region-academique-hdf.fr

Guillaume GAST

Chargé de communication (infolettre et page Europe et International)

guillaume.gast@ac-amiens.fr

L'équipe de la DRAREIC

Région académique Hauts de France - DRAREIC

Responsable de la publication

Jean-Marie SANI

Rédacteur de l'infolettre

Guillaume GAST



Pour vous désinscrire de l'envoi de cette infolettre, envoyez un mail à infolettre.drareic@region-academique-hdf.fr

La Rectrice de la région académique, Madame Valérie CABUIL, traite les informations recueillies pour la diffusion de la lettre d'information de la DRAREIC. Vous disposez d'un droit d'information, d'accès, de rectification et effacement de vos données et de limitation du traitement*. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter la DRAREIC (drareic@region-academique-hauts-de-france.fr) ou le délégué à la protection des données dont les coordonnées figurent ci-dessous. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits en matière de protection de vos données personnelles et de votre vie privée ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Infolettre de la DRAREIC Identité et coordonnées du responsable du traitement de données Madame la Rectrice de la région académique, 144 rue de Bavay BP 709, 59033 LILLE cedex Le traitement de données à caractère personnel est mis en place pour la diffusion de la lettre d'information de la DRAREIC par la région académique des Hauts-de-France. Les informations sont recueillies par mail pour constituer une liste de distribution. Ce traitement permet de diffuser la lettre d'information à tous les personnels de la région académique et à tous les partenaires extérieurs qui le souhaitent. Le traitement est nécessaire au respect d'une mission d'intérêt public auquel le responsable de traitement est soumis en vertu du e) de l'article 6 (1) du règlement général (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données « RGPD »] Les données collectées sont : Données d'identité : nom, prénom, adresse mail professionnelle ou personnelle, - Données professionnelles : établissement ou service d'affectation, Destinataires des données : personnels administratifs de la DRAREIC en charge de l'Infolettre. Durée de conservation des données : les données sont conservées jusqu'à demande de suppression par la personne concernée. Droits des personnes concernées Conformément au règlement général sur la protection des données et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez du droit d'accès à vos données, à leur rectification ou à leur effacement, ainsi que des droits prévus à l'article 85 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (devenir des données après le décès de la personne concernée). Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le service ou le délégué à la protection des données, dont les coordonnées figurent ci-dessous. Pour en savoir plus sur le détail de vos droits en matière de données personnelles, n'hésitez pas à consulter le site de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Coordonnées du service DRAREIC 144 rue de Bavay BP 709, 59033 LILLE cedex drareic@region-academique-hauts-de-france.fr Coordonnées du délégué à la protection des données: DPO 03.20.15.67.96 ou dpd@region-academique-hauts-de-france.fr Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation à la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) (<https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte>). 3 place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX07 ou via leur espace de contact.